

## 8 - Exercice 2014 - Budget annexe Zone d'Activités des Champs Montants - Affectation des résultats de l'exercice 2013 en application de la nomenclature M14

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Par délibération du 20 septembre 1999, le Conseil Municipal a décidé de créer un lotissement industriel rue Kastler appelé «Zone d'Activités des Champs Montants». Ce lotissement est géré en régie municipale. Il fait l'objet d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Cette instruction stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2013 du Budget annexe Zone d'Activités des Champs Montants sont les suivants :

### ↳ Section d'investissement

↳	Résultat d'investissement de l'exercice 2012	- 31 043,37 €	<b>(1)</b>
↳	<u>Réalisations 2013</u>		
	Dépenses réalisées	0 €	
	Recettes réalisées	<u>0 €</u>	
		0,00 €	<b>(2)</b>
↳	<b>Résultat de clôture 2013 (1)+(2)</b>	- 31 043,37 €	<b>(3)</b>
↳	<u>Restes à réaliser 2013</u>		
	Dépenses à reporter	66 199,00 €	
	Recettes à reporter	<u>66 199,00 €</u>	
	Résultat des restes à réaliser	0,00 €	

Le programme d'investissement 2013 fait apparaître au 31 décembre 2013 un besoin d'autofinancement de 31 043,37 €. Ce résultat issu de la comptabilité de stocks résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains) qui viendront en couverture du déficit de la section d'investissement.

↳ **Section de fonctionnement**

↳ Résultat de fonctionnement de l'exercice 2012 :			
		+ 26 093,95 €	(1)
↳ <u>Réalisations 2013</u>			
Dépenses réalisées		0 €	
Recettes réalisées		<u>0 €</u>	
Excédent de fonctionnement		0,00 €	(2)
↳ Résultat de clôture 2013 <b>(1)+(2)</b>		+ 26 093,95 €	
↳ <u>Restes à réaliser 2013</u>			
Dépenses à reporter		- 61 249,12 €	
Recettes à reporter		+ <u>66 198,54 €</u>	
Résultat des restes à réaliser		+ 4 949,42 €	

Il est proposé de maintenir l'excédent constaté de 26 093,95 € à la section de fonctionnement, en financement complémentaire des travaux d'aménagement des terrains restant à réaliser.

**Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget de l'exercice courant du budget annexe Zone d'Activités des Champs Montants tels que définis dans le tableau ci-après :

Budget annexe Zone d'Activités des Champs Montants		Dépenses	Recettes
001 / 001 CS 20200	. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	31 043,37	
<b>Total investissement</b>		31 043,37	
002 / 002 CS 20200	. Résultat de fonctionnement reporté		26 093,95
<b>Total fonctionnement</b>			26 093,95

## BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES DES CHAMPS MONTANTS

## RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2013

ZA DES CHAMPS MONTANTS	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2012 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2013 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2013
INVESTISSEMENT	-31 043,37		0,00	-31 043,37 <sup>(1)+(3)</sup>
EXPLOITATION	26 093,95	0,00	0,00	26 093,95 <sup>(1)-(2)+(3)</sup>
TOTAL	-4 949,42	0,00	0,00	-4 949,42

## RESULTAT DE L'EXERCICE 2013

ZA DES CHAMPS MONTANTS		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
<b>RECETTES</b>				
Prévisions budgétaires totales	A	97 242,37	66 198,54	163 440,91
Titres de recettes émis	B	0,00	0,00	0,00
(y compris recettes rattachées à l'exercice)				
Réduction de titres	C	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes	D=B-C	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	E	66 199,00	66 198,54	132 397,54
<b>DEPENSES</b>				
Autorisations budgétaires totales	F	66 199,00	92 292,49	158 491,49
Engagements	G	66 199,00	61 249,12	127 448,12
Mandats émis	H	0,00	0,00	0,00
(y compris dépenses rattachées à l'exercice)				
Annulation de mandats	I	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes	J=H-I	0,00	0,00	0,00
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	66 199,00	61 249,12	127 448,12
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
Excédent (si D>J)	D-J			0,00
Déficit (si J>D)	D-J			0,00
<b>Restes à réaliser</b>				
Excédent (si E>K)	E-K		4 949,42	4 949,42
Déficit (si K>E)	E-K			0,00

**«M. LE MAIRE** : 2 abstentions, le reste est favorable ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2014.*